

Document d'informations clés du fonds d'investissement interne DOLCE



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Boost Invest, un produit d'assurance d'Ethias sa, entreprise d'assurance belge, rue des Croisiers, 24, 4000 Liège (www.ethias.be). Appelez le 04 220 36 30 pour de plus amples informations. Autorité de contrôle compétente : FSMA, Rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles. Ce document d'informations clés est d'application au 24/06/2021.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Assurance-vie individuelle de la branche 23 soumise au droit belge dont le rendement est lié à des fonds d'investissement internes dont le fonds DOLCE.

OBJECTIFS

BOOST Invest est un produit d'investissement à moyen/long terme dont le remboursement du capital et/ou le rendement n'est pas garanti par l'assureur. La valeur de l'investissement dépend uniquement de la performance du (des) fonds d'investissement internes qui est (sont) lié(s), sans aucun effet multiplicateur. La valeur unitaire de chaque fonds d'investissement est calculée de façon hebdomadaire et est consultable sans frais au siège et sur le site web de la compagnie d'assurance.

Le fonds d'investissement interne DOLCE vise l'allocation conservatrice de ses actifs: 100% en obligations.

Les actifs de DOLCE sont placés dans le compartiment « Global Bond Fund » de l'Ethias Life Fund qui investit dans des parts de fonds d'obligations d'états et de sociétés privées (95% obligations - 5% liquidités), sans limite géographique ni sectorielle, dont les ratings sont en majorité « Investment grade ». Le fonds est composé d'une dizaine de fonds obligataires qui sont tous exprimés en euro. La majorité des investissements est réalisée de manière diversifiée en Europe.

Les différents compartiments de l'Ethias Life Fund sont gérés activement sans lien avec de quelconques indices de référence. Sur base de critères macro-économiques et de performance, le gestionnaire sélectionne des fonds gérés par des entités différentes et indépendantes les unes des autres.

Le rendement du fonds d'investissement interne DOLCE est établi sur base de la valeur de marché de chaque actif sous-jacent agrégée au niveau de la valeur nette d'inventaire qui est exprimé en euro. La période de détention recommandée est de minimum 5 ans pour le fonds d'investissement interne DOLCE.

Plus d'informations sont disponibles dans le rapport financier périodique du fonds.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Cette assurance-vie, à durée indéterminée, s'adresse aux investisseurs, personnes physiques résidents en Belgique, qui souhaitent investir dans des fonds dont les risques sont décrits dans les règlements de gestion de chaque fonds. Sur la base des profils d'investisseurs définis par Ethias (disponibles via www.ethias.be), le fonds d'investissement interne DOLCE s'adresse aux investisseurs ayant un profil de risque Conservateur. L'investisseur conservateur veut prendre le moins de risques possible et protéger son capital. Il est plus à l'aise avec les produits garantis, même si le rendement attendu ne dépasse pas l'inflation. Il n'investit que dans des fonds d'obligations pures d'un produit d'investissement de la Branche 23. Son horizon d'investissement est d'au moins 5 ans.

ASSURANCE : AVANTAGES ET COÛTS

Le contrat BOOST Invest est conclu pour une durée indéterminée. Aucune prestation en cas de vie n'est prévue. Le preneur d'assurance peut effectuer un rachat total ou partiel à tout moment. Le contrat prend fin en cas de rachat total par le preneur d'assurance ou en cas de décès de l'assuré. Le montant des prestations figure dans la section « quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? »

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque du fonds d'investissement DOLCE par rapport à d'autres fonds d'investissement internes ou produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Investissement : 10 000 € - Prime d'assurance : 0 €

Scénarios en cas de vie - Dolce		1 an	3 ans	5 ans (période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 648,68 €	8 616,41 €	8 432,39 €
	Rendement annuel moyen	-13,52 %	-4,84 %	-3,35 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 452,21 €	9 286,93 €	9 337,84 €
	Rendement annuel moyen	-5,48 %	-2,44 %	-1,36 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 794,62 €	9 873,15 €	10 103,86 €
	Rendement annuel moyen	-2,05 %	-0,42 %	0,21 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 794,62 €	10 481,92 €	10 917,68 €
	Rendement annuel moyen	-2,05 %	1,58 %	1,77 %
Scénario en cas de décès				
En cas de décès	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 794,62 €	9 873,15 €	10 103,86 €

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction des différents scénarios, en supposant que vous versiez une prime unique de 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec des scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les montants indiqués tiennent compte de tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI ETHIAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les contrats d'assurance-vie font l'objet d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements pris envers les preneurs d'assurances et/ou les bénéficiaires.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement 10 000 €

Scénarios Dolce	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	373,45 €	630,76 €	746,97 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	-3,73 %	-2,08 %	-1,44 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	1,00 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	1,5 % les 3 premières années	L'incidence de coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achèterons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Frais de gestion du fonds	0,5925 l'an (soit 0,0015/jour)	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Nous vous recommandons une période de minimum 5 ans afin de récupérer potentiellement l'investissement net effectué. En cas de désinvestissement avant la fin de la période de détention recommandée cela peut avoir un impact sur la performance du produit. Pour un investissement jusqu'à la fin de la période de détention recommandée : voir la section « Scénarios de performance ». La valeur de l'investissement peut augmenter ou diminuer. Vous pouvez donc recevoir moins que votre mise de départ. Le risque financier de l'opération est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Le preneur d'assurance peut effectuer un rachat total ou partiel du contrat à tout moment via le formulaire « Ordre de rachat » qui doit nous être retourné dûment complété, daté, signé et accompagné d'une copie de sa carte d'identité.

Le rachat prend effet à la première date de valorisation située après le premier jour ouvrable qui suit la date de réception de l'ordre de rachat.

Au cours des trois premières années du contrat, Ethias applique des frais de sortie de 1,5 %. Il est possible de résilier le contrat sans frais dans les 30 jours de sa mise en vigueur.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Sans préjudice de la compétence des cours et tribunaux belges pour trancher tout litige, toute plainte relative à un contrat ou service d'assurance peut être adressée à Ethias, Gestion des Plaintes, rue des Croisiers, 24 à 4000 Liège - gestion-des-plaintes@ethias.be.

En cas de réponse non satisfaisante de la part d'Ethias, la plainte peut être adressée au Service ombudsman des assurances, square de Meeûs 35, à 1000 Bruxelles - info@ombudsman.as.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Il est conseillé aux preneurs d'assurance de lire attentivement les conditions générales et particulières du contrat ainsi que les règlements de gestion des fonds avant la souscription. Ces documents contiennent des informations essentielles, notamment sur les risques et sur la fiscalité du produit. Ces documents sont disponibles gratuitement dans nos bureaux et sur notre site www.ethias.be.